



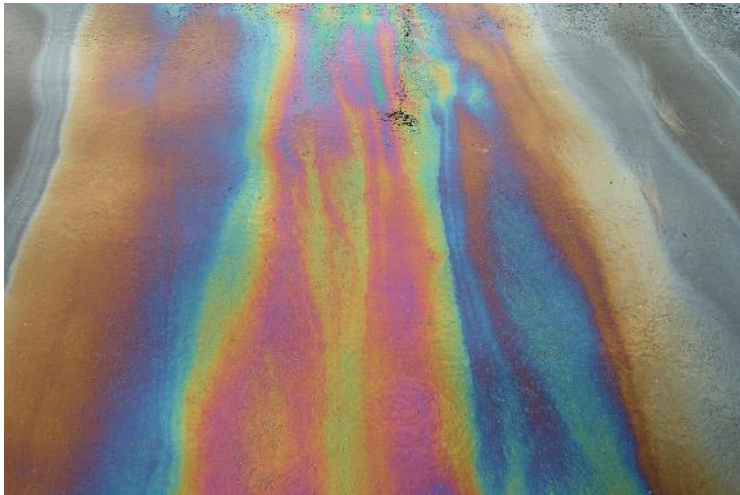
**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**CNIS - Commission EDD
Vendredi 8 avril 2022**

LA BASE DES SITES ET SOLS POLLUÉS

Véronique Antoni, Irénée Joassard
Guillaume Gay, Saami Kaabouch, Stéphanie Loyer



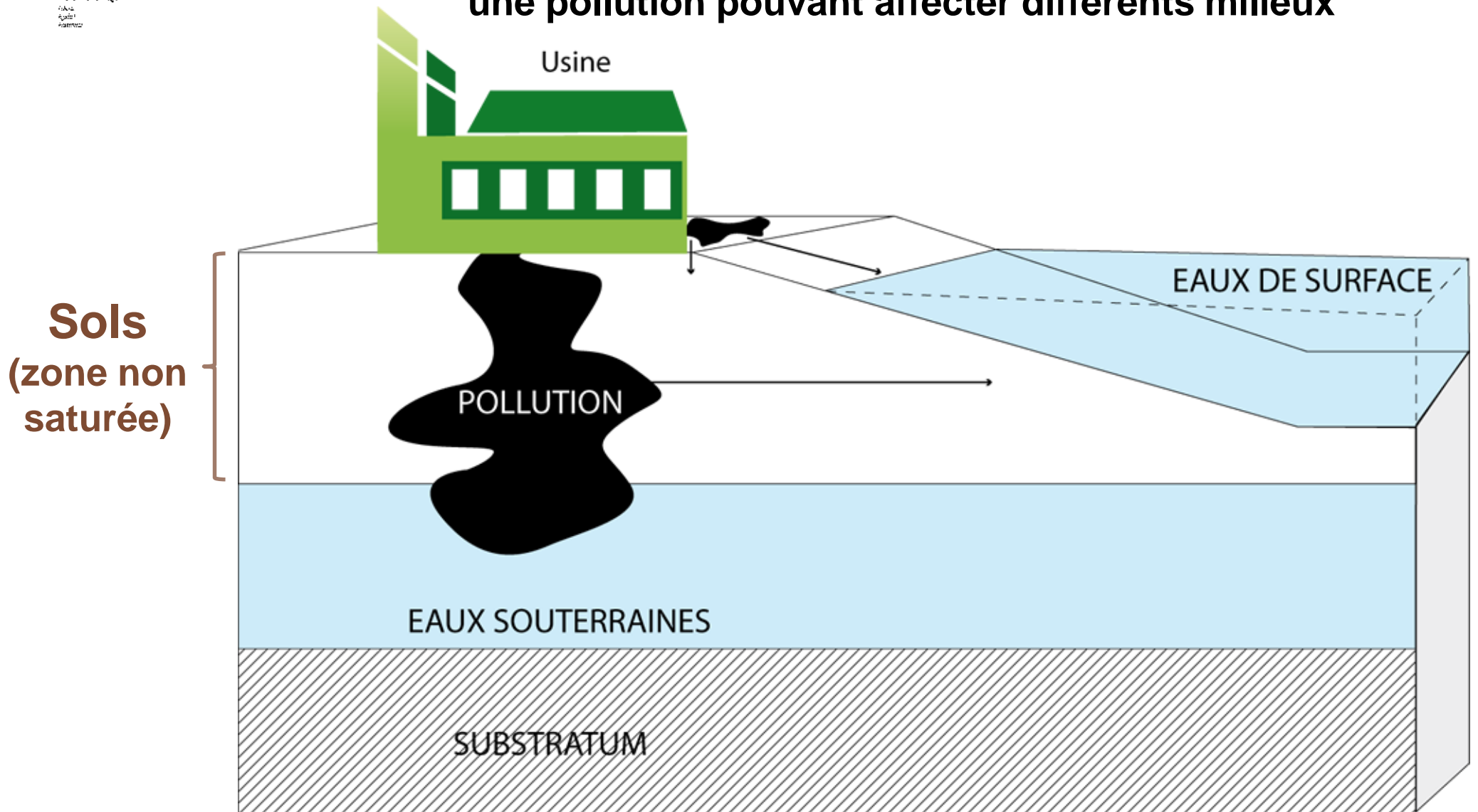
Huile de vidange 01/07/2005 © Laurent Mignaux - Terra



Démantèlement d'un site industriel
24/04/2006 © Laurent Mignaux - Terra



Les sites et sols pollués une pollution pouvant affecter différents milieux



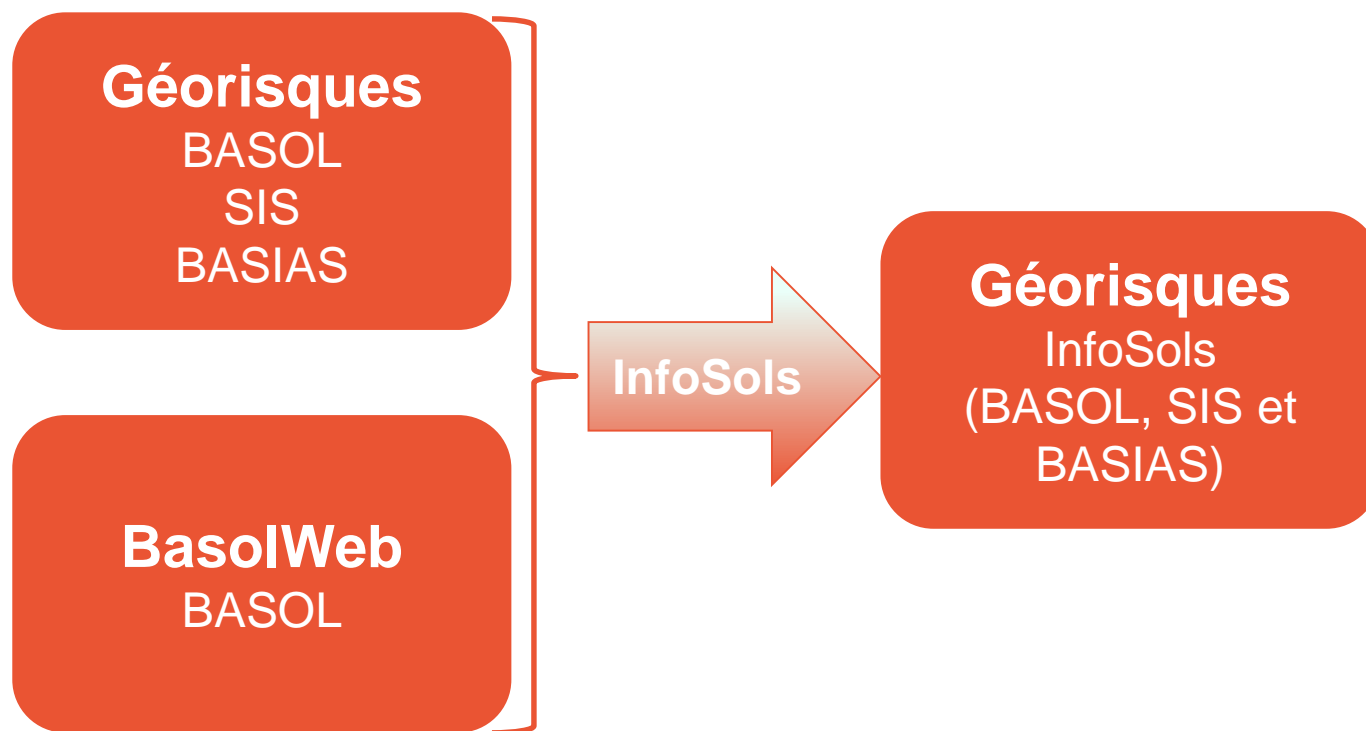
Source : MTE/Dreal Alsace, <http://www.industrie-environnement-alsace.fr/rejets-environnement/generalites-sites-et-sols-pollues-alsace.htm>

La gestion des sites et sols pollués en France

Le MTE inventorie les sites et sols pollués depuis le début des années 1990

- **BASIAS** - inventaires historiques régionaux des anciens sites industriels et activités de services susceptibles d'être pollués (issues principalement des archives administratives)
276 000 sites (2016)
- **BASOL** - sites et sols pollués ou potentiellement pollués, qui appellent une action de l'administration à titre préventif ou curatif
9 527 SSP (2021)

Fin 2020 : InfoSols application de gestion des sites et sols pollués
(données diffusées par le portail GéoRisques)



Comment accéder aux données ?

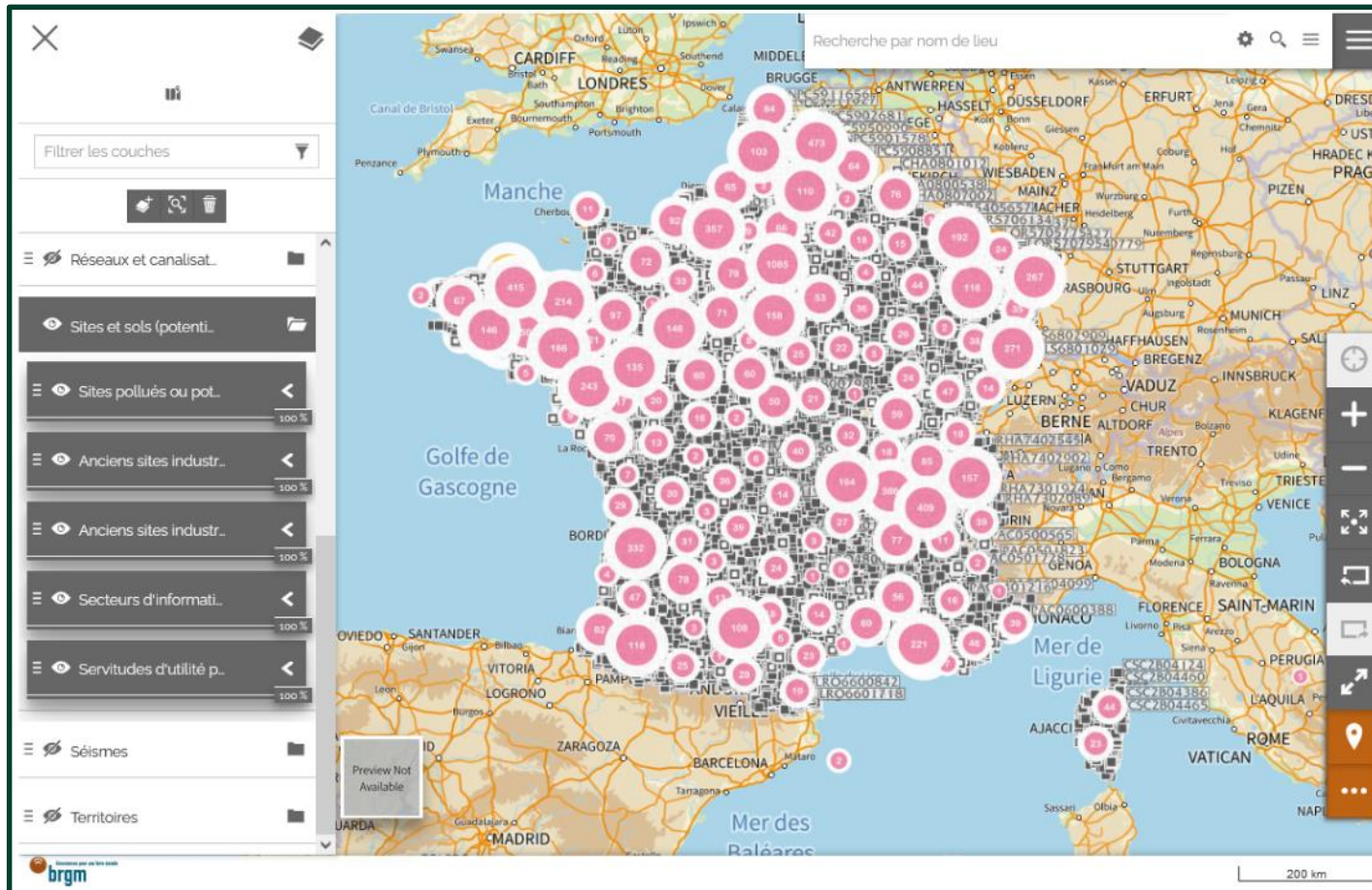
via le portail GEORISQUES <https://www.georisques.gouv.fr/>



1. Information et consultation

- S'informer
- Les risques technologiques

<https://www.georisques.gouv.fr/risques/pollutions-sols-sis-anciens-sites-industriels>



2. Accès aux données

- Données
- Bases de données
- Ou Cartes interactives

<https://www.georisques.gouv.fr/cartes-interactives/#/>

3. Public averti à l'exploitation de données cartographiques

- Services web cartographiques (WMS et WFS)

<https://georisques.gouv.fr/services>

CASIAS

la carte des anciens sites industriels et activités de service



Pollution des sols, SIS et anciens sites industriels

Portail GEORISQUES

<https://www.georisques.gouv.fr/risques/basias/donnees#/>

Recherche par nom d'établissement

« **docks pétroliers** »

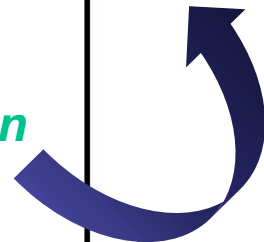
Localisation « **Ile-de-France** »

Département « **Hauts-de-Seine (92)** »

Commune « **Gennevilliers (92)** »



5 enregistrements
dont 2 « **Etat d'occupation
de l'établissement** »
= « **en arrêt** »



SSP3888650 Imprimer le descriptif

Fiche Détaillée

Identification de l'établissement

Identifiant de l'établissement	SSP3888650
Nom usuel	Docks Pétroliers
Code INSEE de l'établissement	92036
Commune principale	GENNEVILLIERS

Plan de situation

Plan de situation de l'établissement

Information de l'administration concernant une pollution suspectée ou avérée ex-BASOL

<https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/infosols/instruction/SSP000897801>

Information de l'administration concernant une pollution suspectée ou avérée (ex-BASOL) (1/1)

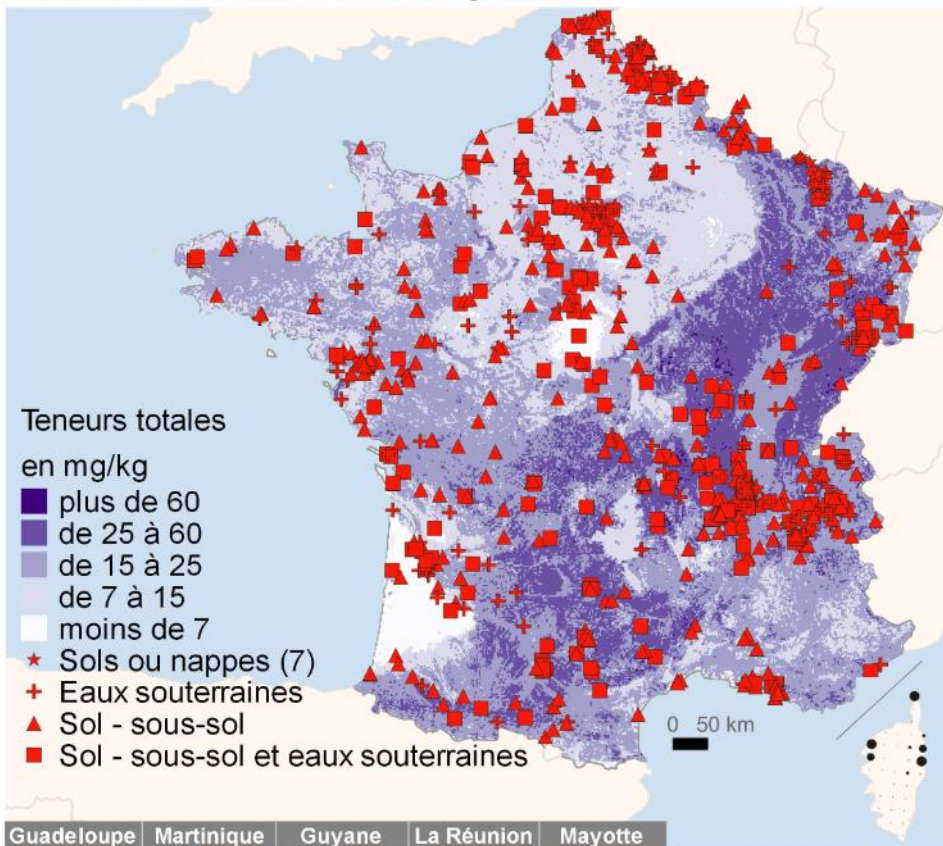
Identifiant de l'information de l'administration	SSP000897801
Date de dernière mise à jour	27/09/2021
Nom Usuel	Non renseigné
Autre(s) identifiant(s)	92.0053 (BASOL)
Environnement	Dépôt pétrolier (en activité) sur le port de Gennevilliers, en bordure de darse de Seine. Le dépôt est actuellement autorisé pour stocker une quantité maximale de 106 900 m3 d'hydrocarbures. Il dispose d'une poste de chargement camions permettant ensuite d'approvisionner des stations service ou d'assurer des livraisons de fioul. Le dépôt est alimenté en hydrocarbures par pipeline.
Description	Une ESR (Evaluation Simplifiée des Risques) a été demandée en application de la circulaire du 03/04/1996 et a été transmise. Le site est en classe 2 (à surveiller). Il est soumis à la surveillance des eaux souterraines en application de l'arrêté ministériel du 2 février 1998. Plusieurs piézomètres permettent un suivi de la qualité de la nappe alluviale à l'aplomb du site. Dans le cadre de l'arrêté d'autorisation, un suivi piézométrique semestriel de la nappe est réalisé et indique la présence de traces d'hydrocarbures. Les résultats de cette surveillance sont transmis à l'inspection et visés dans le cadre du contrôle des installations. Par courrier de mai 2018, le préfet des Hauts-de-Seine a demandé à ce que : - le sens d'écoulement de la nappe soit précisément indiqué lors de chaque campagne de mesure afin de s'assurer de la pertinence des piézomètres retenus et d'établir l'amont et l'aval hydraulique ; - soient adaptés les paramètres analysés dans le cadre de la surveillance des eaux souterraines. Des paramètres pertinents mentionnés ont été les suivants : pH, conductivité, présence de phase flottante, indices organoleptiques, les hydrocarbures totaux, BTEX, les coupes hydrocarbures C5-C10, C10-C40 et C5-C40, HAP, MTBE (Méthyl Tert-butyl Ether), ETBE (éthyl Tert-butyl Ether), plomb.
Polluant(s) identifié(s)	Non renseigné(s)
Action(s) instruite(s)	Non renseignée(s)
Document(s) associé(s)	Non renseigné(s)

Carte(s) et plan(s)



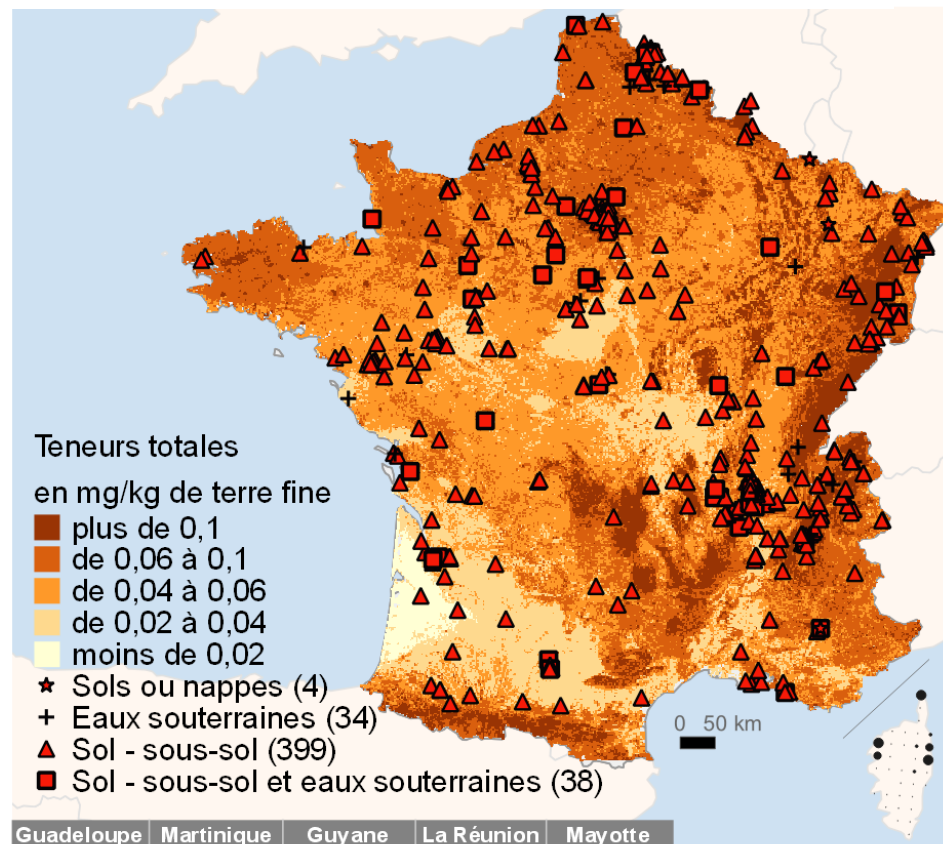
Pollution ponctuelle *versus* contamination diffuse

Arsenic : teneurs dans la partie superficielle des sols et sites et sols pollués



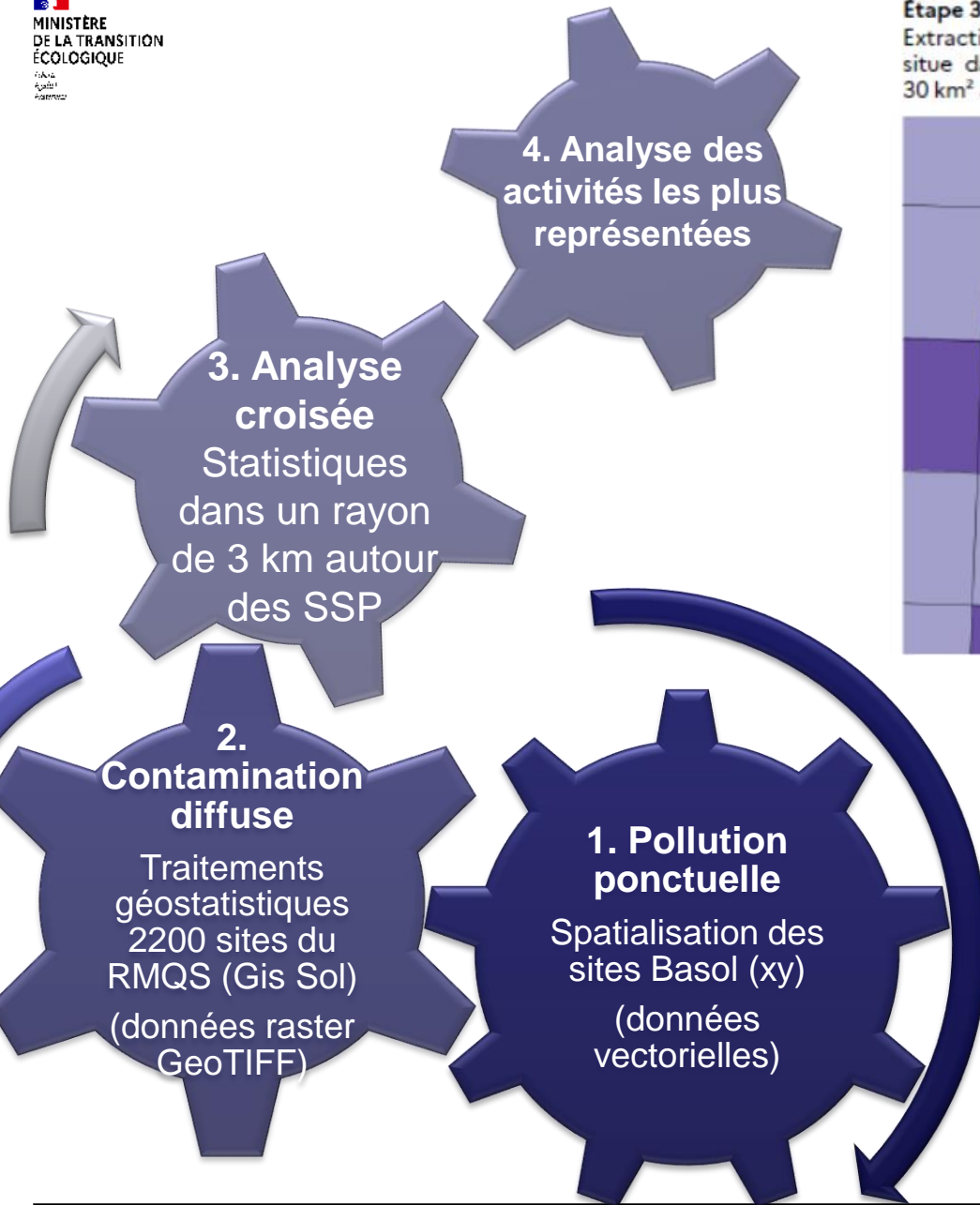
Source : Gis Sol, RMQS, d'après Marchant et al., 2017 et Loiseau et al., 2021. Traitements : SDES, 2021

Mercure : teneurs dans la partie superficielle des sols et sites et sols pollués



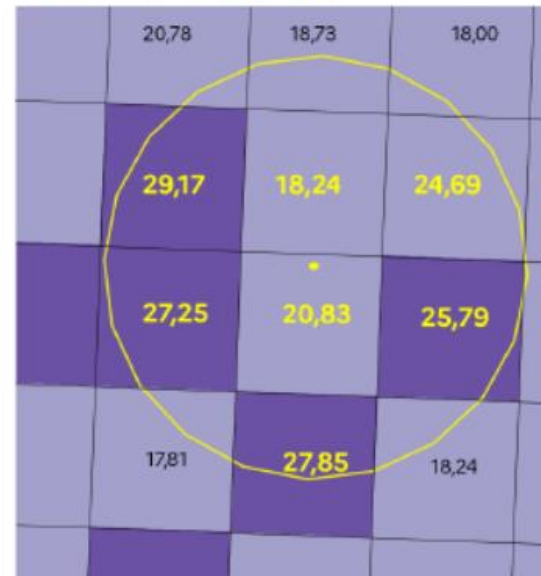
Source : MTE/DGPR, Basol, 2021. Traitements : SDES, 2021

La méthode : analyse géomatique en 4 étapes



Étape 3

Extraction des valeurs des pixels dont le centroïde se situe dans la zone tampon de 3 km (zone d'environ 30 km² autour du site pollué)



Étape 4

Calcul des statistiques zonales pour les sites pollués par l'arsenic (en mg/kg de terre fine)

nombre de pixels	7
minimum	18,24
maximum	29,17
moyenne	24,83
médiane	25,79

Confrontation contamination diffuse et SSP

- **As : teneurs médianes observées à proximité > valeurs ordinaires pour 14 % des SSP.**

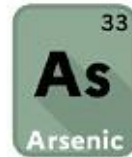
Certaines activités surreprésentées (sidérurgie, métallurgie, cokéfaction ; collecte de déchets et eaux usées, traitements des surfaces ; textile, cuir et peaux).

- **Hg : teneurs médianes observées à proximité > valeurs ordinaires pour 45 % des SSP.**

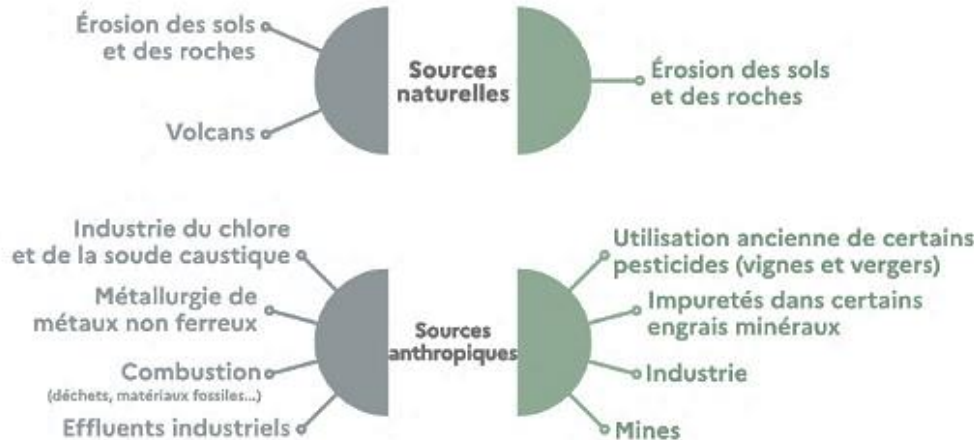
Activités mécanique, électrique, électronique, traitements des surfaces surreprésentées.

Arsenic et mercure dans les sols les zones exposées en France

Contamination des sols



Origine des métaux lourds



Teneurs dans les sols en France métropolitaine



Pollution des sites et sols pollués

Présence des métaux lourds sur les 9 527 sites et sols pollués de France



Répartition des sites et sols pollués par l'arsenic et le mercure selon les activités ICPE



4 activités rassemblent plus de 55 % des sites pollués par le mercure et plus de 60 % pollués par l'arsenic

<https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/arsenic-et-mercure-dans-les-sols-les-zones-exposees-en-france?rubrique=34&dossier=222>

Pour en savoir plus...

Bibliographie

- CGDD/SDES, 2021. Arsenic et mercure dans les sols : les zones exposées en France. Datalab essentiel 4 p.
- CGDD/SDES, 2021. Note méthodologique. Cartographie des pollutions diffuses et ponctuelles de l'arsenic et du mercure dans les sols, 38 p.
- CGDD/SDES, 2019. L'environnement en France, Focus Environnement-santé, chapitre "sites et sols pollués" p. 66-72
- Marchant B.P., Saby, N.P.A., Arrouays, D. (2017). A survey of topsoil arsenic and mercury concentrations across France. Chemosphere 181 (2017), 635-644
- CGDD/SOeS, 2013. Basol : un panorama des sites et sols pollués, ou potentiellement pollués, nécessitant une action des pouvoirs publics. 44 p.

Sitographie

- Infosols - application pour la gestion des sites et sols pollués : <https://monaiot.developpement-durable.gouv.fr/actualites/lancement-dinfosols>
- Infoterre : <http://ssp-infoterre.brgm.fr/>
- Ministère de la Transition écologique : <https://www.ecologie.gouv.fr/sites-et-sols-pollues>
- Portail GéoRisques : <http://www.georisques.gouv.fr/>
- Portail prévention des risques majeurs : <https://www.gouvernement.fr/risques/risques-technologiques>
- SDES : <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/arsenic-et-mercure-dans-les-sols-les-zones-exposees-en-france?rubrique=34&dossier=222>
- Notre-environnement : <https://notre-environnement.gouv.fr/themes/sante/article/la-pollution-des-sols>

Contacts MTE

DGPR/SRT (Bureau Sols et sous-sol)

guillaume.gay@developpement-durable.gouv.fr et sami.kaabouch@developpement-durable.gouv.fr

CGDD/SDES (Bureau de l'état des milieux)

irenee.joassard@developpement-durable.gouv.fr et veronique.antoni@developpement-durable.gouv.fr